

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date de convocation : 15/02/2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

N° 24-01

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît DIGEON, Maire et Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : Monsieur Benoît DIGEON – Madame Françoise CHESNOY – Madame Dominique BABIN – Madame Eline LEROY – Monsieur Francis CHAMBON – Madame Gisèle DISDIER – Madame Auxane EVENO – Madame Nathalie BALEZ

A donné procuration : Madame Caroline BOURRY à Madame Françoise CHESNOY

Retardé : Monsieur Bruno NOTTIN

Absente : Madame Sandrine PERRIN

Madame Sophie CRAVAGEOT, Directrice, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

Les grandes orientations pour l'exercice 2024 sont présentées au Conseil d'Administration conformément à la loi du 6 février 1992, faisant l'obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Le document annexé présente des éléments factuels qui permettent d'alimenter le débat. Il donne aussi une tendance sur les orientations, tant en termes de fonctionnement que d'investissement pour le budget à venir.

Dans une société en mutation et dans un contexte de transformation des collectivités territoriales, il confirme que le CCAS doit poursuivre son effort auprès de ceux qui sont en situation de précarité et de vulnérabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ADOpte le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 annexé.

Vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Benoît DIGEON
Maire et Président du Conseil d'Administration

